

CSA-SD du 13 mars 2025



Monsieur le Directeur académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA -SD,

Alors que nous devons porter un avis sur le projet de carte scolaire des services de la DSDEN mais aussi concourir à l'analyse des documents fournis, nous avouons que nos représentants sont plus que dubitatifs et disons le franchement perplexes. En effet, nous nous interrogeons à la fois sur le fonctionnement de cette Instance mais aussi sur les mesures qui y sont prises. Pour faire court, le fond et la forme nous posent question.

Tout d'abord sur le fond, alors même que nous avons une carte scolaire avec un solde quasi nul (2 postes à rendre) nous relevons seulement 3 ouvertures de classe et la création de 5 postes de brigade. Si le vivier de remplacement se devait d'être renforcé, le nombre prévu d'ouvertures nous semble très faible. Il y a au final plus de mesures provisoires ou plus de postes « hors la classe » créés que de classes réellement ouvertes. Nous précisons ici d'ailleurs que la fermeture des 3 postes de CMPP envoie un message délétère et que, de notre point de vue, et contrairement à ce qui figure dans les documents, cela ne constitue en aucun cas un redéploiement ! Pourquoi une telle mesure qui risque de fragiliser encore les équipes, alors que les PEP ont des difficultés financières notoires ? C'est encore une fois l'aide aux élèves les plus fragiles qui est balayée.

Pour ce qui est des mesures provisoires, elles ont toujours été et restent pour nous un tour de passe-passe et ce d'autant plus quand le moyen est reconduit : on n'ouvre pas vraiment la classe nécessaire et le moyen sera récupéré quand la DSDEN le souhaitera sans que la communauté éducative concernée ne s'en aperçoive trop... Clairement, pour le Sgen-CFDT, le message envoyé n'est pas bon et ne peut qu'être mal perçu sur le terrain !

Intéressons-nous maintenant à la forme et donc au fonctionnement même de la carte scolaire. Nous commencerons d'abord par un retour en arrière vers ce qui se faisait avant :

- Jusqu'en 2021, il y avait des seuils. Cette méthode était assez mathématique, avait des travers, notamment les effets de seuils, mais avait le mérite pour les collègues et même pour les autres partenaires concernés d'être relativement claire.
- Nous avons ensuite eu une première évolution avec, du point de vue de la DSDEN de l'époque, « plus de qualitatif » : d'autres éléments entraient en compte : les labels, les quintiles Insee, la création de 4 groupes d'écoles... Bref on commençait à y voir flou...
- Puis, à votre arrivée M. le DSDEN, les 4 groupes ont été éliminés (sans discussion préalable), les écoles ont été classées par circonscription et un nouvel indicateur a été utilisé : l'IPS.

Il nous apparaît nécessaire de retracer tout cet historique pour faire apparaître que d'une méthode purement calculatoire qui aurait pu être améliorée, nous sommes passés au flou artistique puis au flou le plus total. Cet état de fait engendre du stress chez les collègues, y compris lorsque leurs écoles ne sont pas concernées par des mesures.

Nous résumerons donc ce fonctionnement et le sentiment qui anime la communauté éducative par ce que disait la grand-mère de Martine Aubry : « Quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup » ... Ce dicton malheureusement, tout le monde le connaît dans l'Éducation Nationale et surtout depuis quelques années avec l'«Ecole de la Confiance ». A ce propos, si la confiance était vraiment là, serait-il vraiment nécessaire de l'afficher tel un mantra ?

Pour le Sgen-CFDT, l'opacité de la carte scolaire réside aussi dans la multiplication des labels « QPV » et « TER ». Dans le Calvados, la logique est identifiée et compréhensible pour tous : les labels donnent lieu au dédoublement comme dans les REP... Dans la Manche, on ne voit ni le poids ni l'intérêt d'avoir ce label pour une école, c'est un peu comme un pin's : c'est éventuellement joli mais ça ne sert à rien ! La preuve par les chiffres : aucune mesure sur les QPV et 2 fermetures en TER. Quant à l'IPS, il devrait avoir une utilité dans l'aspect qualitatif. Malheureusement, nous avons vu dans un des documents, 2 exemples où, à effectif et nombre de classes égaux, c'est l'école avec l'IPS le plus faible qui ferme. Aie ! Comment, dès lors, pouvons-nous dire aux collègues qu'il y a une équité dans cette instance alors que nous-mêmes ne nous y retrouvons plus !

Avant de conclure, nous souhaitons évoquer un dernier sujet : la restructuration du réseau des écoles. Si, sur le fonds, nous sommes plutôt favorables à la concentration des RPI pour des raisons économiques, écologiques mais aussi pédagogiques, nous avons beaucoup à redire sur la forme notamment en ce moment sur la CMB. Comment est-il possible que les principaux concernés apprennent par la presse (en particulier un journal local favorable à l'enseignement privé) la disparition d'un site de RPI ? L'information en amont semble avoir été au minimum faible et l'implication et l'accompagnement de l'IEN insuffisant. Il nous aurait paru normal que les collègues inquiets par la refonte du réseau soient soutenus par leur hiérarchie directe dont l'objectif devrait être d'apaiser les choses auprès des élus de la CMB. Apparemment même le soutien a posteriori face aux attaques d'élus dans la presse n'a pas été au rendez-vous. Comment alors convaincre les collègues de l'inévitabilité de la restructuration avec de telles méthodes ? Il ne faudra pas compter sur nous.

Le Sgen-CFDT a toujours, notamment dans son vote en instance départementale, émis un avis sur la carte scolaire en se concentrant sur la façon dont sont déployés les moyens qui sont donnés au Dasen par l'autorité académique. C'est pourquoi nous ne votons pas systématiquement « contre » les propositions qui nous sont faites. Cependant, pour cette année, le projet est bien loin de nos attentes et si les débats ne permettent pas de rétablir de l'équité entre les écoles, notre vote ne fait aucun doute.